



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est en faveur d'un projet de centre sportif régional sur son territoire

Mont-Saint-Hilaire, le 4 mars 2020 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire réitère son accord avec un projet de centre sportif régional, à condition qu'il soit situé au bon endroit. C'est pourquoi elle mandatera une firme spécialisée afin de trouver le site idéal pour accueillir ce type d'infrastructure sur son territoire.

Le 3 février dernier, les membres du conseil municipal ont pris la décision de retirer une résolution à son ordre du jour, laquelle concernait le projet de complexe sportif régional mené par le Collège Saint-Hilaire. « Nous croyons aux nombreux avantages d'un tel projet, explique monsieur Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, mais il doit être situé de façon stratégique, afin de desservir de la meilleure façon possible les citoyennes et les citoyens, tout en respectant notre plan d'urbanisme et le schéma de la MRC. »

Le projet, tel qu'il a été présenté par le Collège Saint-Hilaire au conseil, nécessite un changement important au zonage. Le site visé par la proposition du Collège est situé dans les affectations régionales « agricole » et de « conservation », lesquelles ne sont pas compatibles avec une infrastructure sportive de cette nature (récréatif extensif). Par conséquent, une modification du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu serait également requise. À l'endroit ciblé présentement, il n'existe pas de voie d'accès directe, ce qui représente une problématique majeure. Le projet doit être revu également parce que la création d'une voie d'accès aurait obligé l'utilisation des terres agricoles. Il est important de souligner qu'aucun montage financier précis en lien avec l'aménagement d'une voie d'accès n'a été présenté avec le plan.

La Ville devait statuer rapidement sur le projet parce que les demandes de financement pour ce type d'installation devaient être déposées à la fin du mois de février. Toutefois, elle réitère son intérêt pour ce type d'infrastructures sportives sur son territoire. Lors de sa séance du 2 mars, le conseil a donc annoncé qu'un contrat sera donné de gré à gré à une firme spécialisée afin que l'on puisse procéder à l'évaluation de sites potentiels.

Les discussions demeurent également ouvertes avec les autres municipalités qui avaient donné leur appui au plan proposé par le Collège Saint-Hilaire.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca